

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20250724_P_100
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention pour le prêt d'une salle en l'Espace de Vie Sociale Pierre Royon avec « PROMOTION SANTE ARA » pour l'organisation d'une formation sur le développement des compétences psycho-sociales en faveur des professionnels des structures Petite Enfance et Enfance prioritairement du territoire « Loire-Semène » dans le cadre de projets de formation.

Le Président,

N° 20250724_P_100

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**PROMOTION SANTE ARA
Délégation Haute Loire
67 Faubourg Saint Jean
43000 LE PUY EN VELAY**

Pour le prêt d'une salle pour des temps de formation sur le développement des compétences psycho-sociales en faveur des professionnels des structures Petite Enfance et Enfance.

Date : De novembre à décembre 2025.

Durée : 21 heures de formation réparties sur 3 journées de 7h00.

Lieu : Espace de Vie Sociale Pierre ROYON à Saint Just Malmont.

Montant : A titre gracieux

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 24 juillet 2025

AR Prefecture

043-244301131-20250724-20250724_P_100-AU
Reçu le 11/09/2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

